

L'encrier

Numéro 25

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

janvier 2008

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

Sommaire

Page 1

Mot du Maire

Pages 2/3

Les autorisations
d'urbanisme

Pages 4/5

Travaux et
aménagement

Pages 6/7

Flammes 2007

Page 8/9

Echos de Saint-Médard

Page 10/11

A.S.G.F. du Collet de la
Vigne

Page 12

L'aube

Page 13

Guillaume Bonnafond

Page 14

A propos des enfants...

Pages 15

Etat Civil

Page 16

Loisirs

Supplément

Calendrier des
manifestations 2008

Mot du Maire

La coutume veut qu'à pareille époque de l'année, la sortie de l'Encrier soit l'occasion pour la municipalité de vous présenter ses voeux pour la nouvelle année.

Cette année 2007 a été encore pour nous clastrois, particulièrement douloureuse et injuste, et je ne manquerai pas d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et qui laissent leurs familles dans la peine et la douleur. Je pense aussi aux personnes qui, malades ou seules, vivent des périodes difficiles.

Parce que la communication me semblait nécessaire, j'ai souhaité tout au long de ces sept années que ce bulletin perdure, et qu'il soit un moyen d'information des actions entreprises et plus largement de la vie communale, en complément des comptes rendus du conseil municipal. Je remercierai d'ailleurs l'équipe de rédaction et le secrétariat qui, au prix de longues soirées et parfois dans l'urgence, ont su s'impliquer afin que les affaires communales ne soient pas uniquement les affaires de la mairie, mais bien celles de chacun d'entre nous.

Nous avons tous en mémoire les réalisations de ces dernières années, la contribution et l'état d'esprit dans lequel l'équipe municipale a œuvré. En terme de projets futurs, les plus importants seront la poursuite des travaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales, le lancement de la construction d'une nouvelle école pour laquelle les derniers accords de financement sont parvenus, et l'aménagement de la traversée du village.

En ce printemps 2008, une nouvelle équipe municipale sera élue. Souhaitons que celle-ci œuvre dans les mêmes conditions, avec impartialité et respect, au service de tous les clastrois et pour le bien de notre commune.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne santé, une bonne année 2008 pleine de bonheur et de réussite pour vous tous et tous vos proches. A ce titre, je vous invite à venir nombreux le jeudi 10 janvier au Centre Rural d'Animation à 18h30, où je présenterai les voeux de la municipalité.

Gilles Magnon

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04 / 📠 04.75.40.06.55. / ✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr

Les autorisations d'Urbanisme

L'essentiel de la réforme en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2007

Le permis de construire et les autorisations d'urbanisme ont fait l'objet d'une réforme majeure entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2007.

Cette réforme doit permettre de simplifier les formalités et d'améliorer la sécurité juridique de ces procédures. La rédaction et l'organisation de ces nouveaux formulaires visent à clarifier la relation entre le demandeur et l'administration.

Les Fondamentaux de la réforme

Les objectifs essentiels de la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme sont les suivants :

Regrouper les procédures :

Face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme précédent, le décret a eu pour effet de fusionner les 11 autorisations et les 5 régimes de déclarations existants. Ainsi, 3 permis remplacent les 11 autorisations et une déclaration préalable remplace les 5 déclarations :

- permis de construire,
- permis d'aménager,
- permis de démolir,
- déclaration préalable.

Clarifier la champ d'application :

Trois activités sont contrôlées : la construction, l'aménagement et la démolition; en fonction de sa nature, de son importance et de sa localisation, chaque projet est soumis, soit à permis, soit à simple déclaration préalable, soit à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme. La liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration est fixée de façon exhaustive (voir tableau ci-contre).

Faciliter la composition du dossier :

Le dossier à déposer contient un bordereau des pièces jointes, qui simplifie la constitution de la demande et le contrôle du caractère complet du dossier. Celui-ci vous sera remis avec le formulaire de permis ou de déclaration afin de connaître avec exactitude les pièces à fournir. L'administration dispose d'un mois, après le dépôt d'une demande pour demander les pièces complémentaires. Passé ce mois, aucune prolongation de délai ne sera accordée.

Garantir les délais d'instruction :

Les formulaires sont en effet accompagnés d'un récépissé qui indique, dès le dépôt du dossier, les délais d'instruction et les conditions dans lesquelles il pourra être modifié.

Le délai de base figurera sur le récépissé remis au demandeur. Ce délai est de :

- 1 mois pour les déclarations,
- 2 mois pour les permis de construire,
- 3 mois pour les autres permis ou aménagements.

Attention : une majoration du délai est fixée par les textes. Ainsi, la consultation obligatoire de l'architecte des bâtiments de France engendre une prolongation de 3 mois (dans la zone d'un bâtiment inscrit ou classé : pour notre commune, une zone définie par un rayon de 500 mètres autour de notre église est concernée). De même, la consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour les locaux recevant du public, implique un délai supplémentaire de 2 mois.

L'instruction des autorisations d'urbanisme :

Ne bénéficiant pas de compétences professionnelles en matière d'urbanisme au niveau des communes, les dossiers sont instruits par le service « Urbanisme » de la Direction de l'Équipement. Ainsi, pour Piégros la Clastre, Mr BERNARD, agent situé à Die, assiste la commission municipale chargée de l'étude des dossiers. A noter que notre commune ayant un Plan d'Occupation des Sols, le maire a en charge la signature finale de ceux-ci.

Dans quels cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable?

Types de constructions	Pas de Formalités au titre de l'urbanisme	Déclaration Préalable	Permis de Construire
Construction de nouvelles Surfaces Hors Œuvre Brute (SHOB)	Inférieure ou égale à 2 m ²	Supérieure ou égale à 2 m ² et inférieure ou égale à 20 m ² de SHOB	Supérieure ou égale à 20 m ² de SHOB
Habitations légères de loisirs implantées dans un terrain de camping	Inférieure ou égale à 35 m ² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON)		
Murs (autres que murs de soutènement et de cloture)	Moins de 2m de haut	2m de haut et plus	
Murs de soutènement	Tous		
Piscines non couvertes ou dont la couverture a moins de 1,80 m de hauteur	Bassin inférieur ou égal à 10 m ²	Bassin supérieur à 10 m ² et inférieur ou égal à 100 m ²	Bassin supérieur à 100 m ²
Piscines couvertes dont la couverture a plus de 1,80 m de haut			Toutes
Clôtures nécessaires à l'activité agricole	Toutes		
Clôtures : autres cas		La commune ayant un Plan d'Occupation des Sols, nécessité de déclaration préalable	
Changement de destination (Ex: Transformation d'un garage en pièce à vivre)		Sans travaux	Avec travaux modifiant les structures porteuses du bâtiment ou sa façade
Travaux de ravalement		Tous	
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, sans changement de destination		Toutes modifications de l'aspect extérieur du bâtiment	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment, et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Autres travaux		Transformation de plus de 10 m ² de SHOB en SHON	
Lotissements		Deux lots ou moins et plus de deux lots ne créant pas de voies ou d'espaces communs	Plus de deux lots sur moins de 10 ans et création de voies ou espaces communs
Coupes ou abattages d'arbres		Dans les espaces boisés classés	

Travaux et aménagements

Aménagements au hameau des Bernards

Devant le nombre croissant d'habitants dans le hameau des Bernards ces dernières années, le conseil municipal a souhaité à la demande et en collaboration avec les riverains, réfléchir aux travaux nécessaires afin d'assurer la sécurité des personnes, à proximité de la route départementale le traversant.

En effet, à ce jour, toutes les habitations sont occupées, et avec en moyenne deux à trois véhicules par foyer, il s'est avéré obligatoire d'aménager un espace de stationnement pour les quatre maisons « de village » ne possédant pas de terrains.

Conscient de la difficulté pour trouver un emplacement, et prenant en compte le coût et le côté pratique, il a été décidé de créer huit à dix places à l'ouest du hameau. Malgré un aménagement sommaire, celui-ci semble à ce jour, donner entière satisfaction.



Les travaux réalisés ont consisté à réaménager la ruelle à l'intérieur du hameau. En effet, celle-ci, à la vue de son manque d'entretien, du ruissellement des eaux et des problèmes liés au collecteur d'eaux usées et pluviales nécessitait une attention particulière. De nombreuses demandes de riverains et promeneurs clastrois ont été formulées, et le conseil municipal a souhaité redonner à ce magnifique lieu un peu de gâité et de propreté.

Les travaux réalisés par les entreprises LIOTARD et SACER ont donc consisté à reprendre et à poursuivre le collecteur existant afin de supprimer la partie à l'air libre, de créer un drain résorbant les ruissellements des eaux de surface et un décapage de la ruelle, suivi d'une remise en forme et d'un revêtement bi-couche.

Dans l'attente de travaux envisagés et liés à l'assainissement collectif dans quelques années, ces aménagements contribuent, sans nul doute, à redonner à ce hameau de caractère, un côté agréable qui vient compléter un point de vue magnifique.



Aménagements à l'entrée du village



Ainsi qu'on vous l'annonçait dans notre précédente édition, le talus bordant la route à l'entrée nord du village a été aménagé : massifs d'arbustes, gazon ; de nouvelles décorations lumineuses ont remplacé les suspensions sur les candélabres pour les fêtes de fin d'année. L'association « La Fontaine Fleurie » a, comme les années précédentes, effectué les plantations d'automne, puis en collaboration avec les enfants scolarisés sur la commune, posé les décorations des sapins de Noël.

Aménagements du CRA et de la Place de la liberté

Au mois de septembre notre petite salle des fêtes a fait peau neuve. La moquette murale ayant subi les affres du temps et les plâtres fini de s'essuyer, il devenait urgent de changer la décoration, d'effacer toutes traces de libation.

La commission bâtiment s'est donc réunie pour examiner ce qui était possible et raisonnable de faire financièrement ; si l'acoustique n'a pu être étudiée faute de crédits, il est envisagé d'installer un système coupant le courant en cas de niveau sonore supérieur à la norme. Le CRA a donc été repeint, y compris le coin bar et pour éviter le marquage des plâtres un revêtement plastifié a été posé sur la périphérie basse. Le résultat s'avère réussi, les couleurs choisies harmonieuses et le conseil municipal en collaboration avec la Fontaine Fleurie en a profité pour « arranger » quelque peu l'ancien terrain de basket.

Nous profitons de cet article pour rappeler quelques règles :

- La salle est toujours louée aux clastrois à tarif préférentiel.
- Le locataire doit respecter et faire respecter le voisinage.
- La salle bleue, si elle est louée, doit être rendue propre pour l'accueil périscolaire.

Quelques articles du règlement ont également été dépoussiérés :

- Pas de sonorisation dans la salle bleue (problème de voisinage).
- La caution passe à 750 € (pour éviter la casse).

Nous espérons qu'elle vous donnera entière satisfaction et que de nombreuses festivités se dérouleront en ce lieu.

Quant à la Place de la Liberté (ancien terrain de basket), de nouveaux aménagements ont permis de créer quelques places de stationnement supplémentaires. Des escaliers construits dans l'angle sud-est permettent un accès piétons plus direct entre les deux places. Le grillage qui servait autrefois à arrêter les ballons a été remplacé par des barrières en bois et le tour de la place sera progressivement agrémenté de plantations.





FLAMMES 2007



Cette année, grâce à l'opération « les Flammes de la mémoire » mise en place par le Souvenir Français, avec la participation de la municipalité, les enfants ont été associés à une action de mémoire.

Ainsi, le vendredi 9 novembre, à 16 heures, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts, à laquelle ont participé les enfants et leurs enseignants. En présence de Messieurs Brochier, Cuoq et Richaud, représentants du Souvenir Français et de Gilles Magnon, chaque enfant a déposé, au pied du monument, une flamme en hommage aux soldats morts pour la France. Lors de la cérémonie du dimanche 11, ces flammes ont été rallumées.

Après lecture des messages officiels par Gilles Magnon et Michel Couplet, des enfants de CM2 ont lu un extrait du journal de Jean Beaufort, grand-père du Directeur actuel de l'école de Mirabel et Blacons, écrit le 11 août 1918, 3 mois avant la fin de la guerre, relatant les horreurs de sa vie de poilu.

Texte lu le 11 novembre 2007 aux cérémonies de Blacons et Piégros par les élèves de CM2 du RPI

Extraits du journal de Jean BEAUFORT

(grand-père de Jean BEAUFORT, maître des CM2 à Blacons)

Soldat sur le front de la guerre de 14/18

11 août 1918

Nous avons bien calfeutré notre cagibi, mais vers 3 h ½, arrive un coureur sans pli. Il faut aller dire au commandant que la compagnie Vernet est complètement mise hors de combat par les gaz. Je mets mon masque et je sors. Je reviens. Février était déjà parti porter un pli au métro. Un quart d'heure après, un nouveau pli venant du commandant à porter au capitaine Vernet de la 2^{ème} compagnie. Je repars. Cette fois-ci, la vague était en plein sur nous. Arrivé sur la passerelle, je faillis tomber. On n'y voyais plus. J'étais suffoqué. Mon masque m'étouffait ! Je voulais éternuer, tousser, impossible. Je m'appuyais sur un piquet et je gardais mon masque malgré tout et après quelques instants je pus repartir. Arrivé à la voie ferrée où se trouve le relais de coureurs je trouve le poste vide et il me fallut monter jusqu'au métro. Quel spectacle : les poilus étendus pour la plupart vomissaient et crachaient du sang etc . Quelques uns étaient morts, beaucoup à l'agonie. Ce spectacle me fit mal, et mon pli parvenu, je me dépêchai à revenir. Depuis ce matin, les brancardiers ont du boulot. Ce n'est qu'une procession de morts ou de moribonds qu'on transporte au GBD de Lainy. Le capitaine Vernet est mort des premiers et un grand nombre de types de la 18 qui étaient montés comme moi eurent le même sort : Chambartan, Garnot, Mauvy sont évacués en un piètre état. J'ai vu Antonin, il fait peur. Pourvu que cette nuit les boches nous foutent la paix.

Lettre de Jean BEAUFORT

Envoyée quelques jours après à ses parents

Aux armées, le 14 août 1918

Chers parents et chère sœur

Comme je vous l'avez écrit, nous devons être relevés du 5 au 10 courant. Nous sommes le 14 et l'on est toujours en ligne. Il paraîtrait maintenant que c'est le 18 qu'on quittera ces maudites tranchées. Est-ce un canard ? Je n'en sais trop rien, toujours est-il que le régiment a bien besoin d'être réformé à cause de l'attaque par gaz qui en a « amoché » beaucoup. J'en ai bien absorbé un peu, mais ils ne m'ont pris que les yeux et la gorge : les poumons n'en ont heureusement pas pris. Je suis resté 2 ou 3 jours avec les yeux rouges et la gorge irritée mais à présent, je suis aussi bien portant qu'auparavant.

Mon jour de permission sera avancé à cause de ces gaz car beaucoup de pauvres poilus qui devaient venir en permission avant moi sont les uns morts les autres évacués. Il se pourrait que je vienne dans un mois mais il ne faut pas compter m'avoir auparavant.

14 août aujourd'hui. Il y a un an, j'étais à Tamaris en permission agricole. C'était le beau temps le plus beau temps de ma vie militaire. Je crois qu'à présent c'en est le pire. Enfin, le mauvais temps comme le beau finira par disparaître.

Je vous embrasse bien fort.

Votre fils....



Echos de Saint-Médard

Pour ST Médard. 12.05.07

Pour St Médard, à chaque fois je me lève un peu tard,
Je m'extirpe du plumard pour ne pas être trop en retard,
Sur le chemin, j'espère te trouver du regard,
mais la pente me fait reprendre dard-dard,
une allure plus rapide pour enfin t'apercevoir.
Merci Saint-Médard d'allier fraîcheur et caniard.
Je m'en vais de ce pas sur le promontoir
Admirer le paysage que tu me laisses voir.

Au revoir.

Raphaël

18/04/07

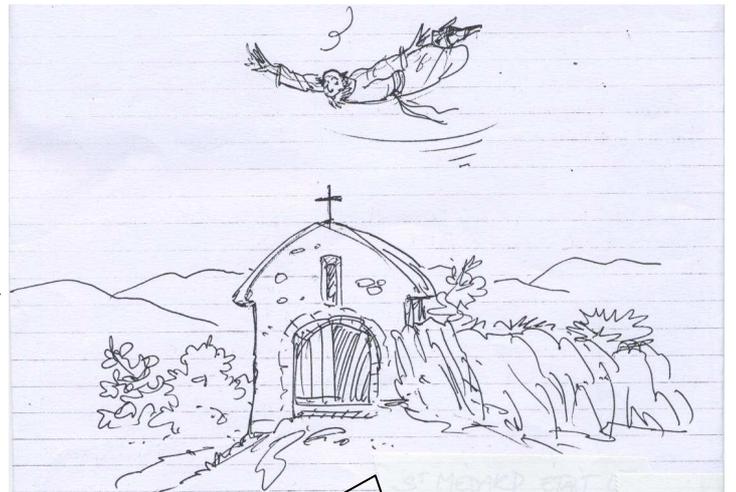
Ah! St Médard, depuis longtemps je rêvais d'aller à ta rencontre et maintenant c'est chose faite. Une pensée émue pour ceux qui édifient de telles chapelles car grâce à eux nous oublions pour un temps les remous de notre monde.

19/V/97

Une grimpe en solitaire (pour une fois!) dans ce sacré paysage que nous offre Dame Nature ... et tous les bénévoles émérites à qui je tire un grand CHAPEAU

« Votre chapelle est génial » comme je lis sur les pages précédentes. C'est vrai. Et merci à ces jeunes chroniqueurs pour les efforts qu'ils font et qu'ils feront pour qu'elle le reste;

Amitiés aux lecteurs



Communier avec le paysage et la nature dans ce site exceptionnel valait bien un peu de sueur et d'efforts.

Troupe scout 8° DL Saint Martin
Belgique

Dimanche 18 AOUT à 0h10

Après une soirée passée à observer les étoiles et les lumières dans la vallée, nous allons nous coucher, des images merveilleuses plein la tête ...

Dimanche 18 AOUT à 6h50

Levée à 6h00 nous avons pu admirer le lever du jour sur le Glandasse et le Diois. Nous ne vous ferons pas l'affront de vous dire comme c'est beau tellement cela semble évident et tellement les mots sembleraient fades pour exprimer ce que nous ressentons.

Merci donc à tous ceux qui oeuvrent pour conserver ce site, bénévoles ou simples randonneurs qui respectent l'endroit.

Mercredi 29 janvier 1997

Dimanche, j'étais en face, au col de Berthe sous le grand Pommerole, au soleil, et je ne pouvais voir la chapelle St Médard, encore dans la mer de nuage (quelques dizaines de mètres de différence seulement, et un temps complètement différent). Aujourd'hui, le plafond est un peu plus bas, nous sommes au soleil éblouissant, qui se reflète sur les nuages : on est éclairé aussi par en-dessous. Netteté des sommets jusqu'au Dévoluy, mais à l'Ouest, rien n'est visible. Première balade de l'année, sans doute pas la dernière !

Denis (de Crest)



Voilà, le retour à mes sources, une belle forêt de Saoû, les 3 becs, Roche Colombe que je gravitais petite, et cette belle petite chapelle que des passionnés ont reconstruit. Merci.

27/04/07

2-10-96

André et Myriam Buchcik née Ludin avec mon beau père Gérard Ludin

Je retrouve ce site aussi merveilleux. J'étais venue avec Jeunesse et Reconstruction pour un camp en 1993 et pris grand plaisir à restaurer ces vieilles pierres et vivre un groupe international dans cette nature grandiose.

Un souvenir chaleureux à Alain notre responsable ainsi qu'à M. le Maire et les habitants du village.

Un souvenir de nos nuits à la belle étoile, de nos repas hétéroclites, de nos discussions autour du feu, du club du 4x4, du travail, de la descente dans le silo (malheureusement rebouché), des trouvailles de pierre sculptées du XII° et du superbe repas offert par tous le dernier jour !

Un souvenir du cinéma en plein air sur le terrain de sport...

Un souvenir de cette sympathie et de ce travail à perpétuer.

André Buchcik - Myriam (ex Ludin aujourd'hui mariée et mère)

Association syndicale de gestion forestière du collet de la vigne

année 2007

Une journée à Saint-Médard...

Lors de l'assemblée générale du 9 mars 2007, nous avons eu la satisfaction de recenser l'adhésion de nouveaux membres intéressés par nos activités diverses.

Pressentie ce jour-là, avec accord du conseil municipal le 18 mai, la commune de Piégros La Clastre a grossi nos rangs.

Le 20 avril, a eu lieu au CRA du village, une réunion d'information sur certains prédateurs de la forêt, dont la chenille processionnaire.

Une cinquantaine de personnes se sont documentées par la vue de diapositives et les explications Pierre Tabouret.

Le 28 mai, journée à Saint-Médard.

Tout avait été mis en œuvre pour peaufiner les préparatifs d'une journée que l'on souhaitait belle.

Des gens de bonne volonté ont participé à l'élaboration du projet ; depuis celles et ceux investis dans le pèlerinage, les enseignants qui ont divulgués l'information de la balade découverte en passant par les élus adhérents à notre démarche, sans oublier des membres de l'association forestière.

Nous avons calé notre programme sans en avertir le temps.

Peut-être par vengeance, la météo capricieuse a découragé des adeptes pour cette journée dès le matin.

Malgré la menace de pluie, une cinquantaine de personnes ont assisté à la cérémonie religieuse.

Pendant ce temps, du promontoire des abords de la chapelle, notre ami Alain donnait de multiples renseignements sur les montagnes environnantes se noyant dans la brume ou sur le synclinal.

Ce synclinal très courtisé, qui, de par son relief explique (pour les expérimentés) l'activation brutale de colonnes d'air très dangereuses, les moments de grand vent.

De son auditoire, peu de gens ont vu arriver midi.

Quelques gouttes de pluie passagères ne nous empêchaient pas d'envisager un pique-nique convivial et partagé, mais ...

La clémence de Saint-Médard s'est limitée à la dévotion des pèlerins le temps de l'office.

Une pluie nettement plus fournie nous a poussé à l'intérieur de la chapelle, pèlerins ou non, au coude à coude.

Que de difficultés pour porter la nourriture à la bouche, quant au verre je vous laisse deviner.

Ce « sauve qui peut » a duré le temps que la pluie cesse, suivie d'un soleil retrouvé.

Successivement, les trois groupes formés pour le retour guidé ont quitté le site.

Nous voilà au cœur du sujet et pendant un moment les questions-réponses battaient leur plein, jusqu'à l'arrivée de nouvelles averses qui ont accéléré le rythme.

Je pense que peu de personnes ont échappé à la bénédiction de Saint-Médard.

Le groupe auquel je m'intégrais, a profité (peu de temps) d'explications très élaborées sur l'oiseau plutôt présent à l'ubac qu'à l'adret (ou inversement) à cause de l'orientation favorisant certaines essences d'arbres, de fleurs, de sous-bois propices à des insectes attirant eux-mêmes des prédateurs.

Cet exemple en cascade parmi tant d'autres aurait dû émailler notre parcours.

Si j'essaie de vous donner quelques regrets, c'est pour aiguïser votre désir et peut-être vous satisfaire si vous en manifester un intérêt fort auprès de nous.

Malgré les péripéties de la journée, je garde une bonne impression de ce rendez-vous.

Pèlerins ou mécréants se côtoyant avec respect et sympathie, avaient tous la même envie de découvrir encore et toujours les merveilles de la nature qui nous entoure.

Mes sincères remerciements seront à partager avec différents acteurs.

Bénévolement, les trois personnes chargées de nous instruire nous ont honoré de leur présence et de leurs services.

Je ne passerais pas sous silence le geste d'un éco-garde mandaté par le conseil général qui m'a téléphoné deux fois à la mi-journée pour savoir si sa présence prévue à Saint-Médard pour une incitation à la découverte restait utile.

Vu le bouleversement du programme je lui ai conseillé de rester au sec.

Donc merci à l'éco-garde et au conseil général de leurs bonnes intentions.

Je n'oublie pas non plus ceux qui ont fait le déplacement par soutien ou sympathie.

Les rescapés de Saint-Médard ont eu l'agréable surprise d'être accueilli à Brunel par Monsieur le Maire.

Avec sa démarche très sympathique il nous a convié à le suivre au local Aimé Farconnet pour le verre de l'amitié.

Le service était assuré par des élus et des membres de l'association.

Je ne peux que savourer l'évidence de cette synergie.

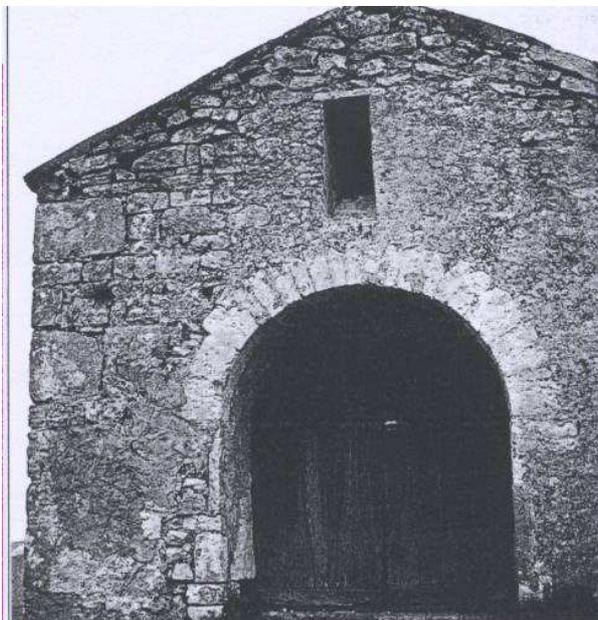
Notre structure est de plus en plus reconnue pour ses actions et la fidélité de ses démarches.

Je prendrais pour exemple :

-Le partage du savoir par nos réunions d'informations variées au cours du cheminement des années.

-L'ouverture au public respectueux de notre territoire forestier, ainsi que la levée des barrières pour le passage « des balcons de la Drôme ».

Chacun pourra comprendre que la pluie de Saint-Médard n'a pas noyé ma satisfaction et mon optimisme.



Le Président

Marc Pinet



L'aube a 25 ans

Cela se fête !

Lors du week end du 1^{er} juin, des amis de l'Aube sont venus célébrer avec nous le vénérable anniversaire de ce centre qui est douillettement niché dans un vallon de la commune de Piégros-La Clastre. Durant ce jour, ils ont partagé leur temps entre visite du pays et réflexions animées. Celles-ci ont commencé, comme c'est souvent le cas en ce lieu, par l'écoute des uns et des autres, puis par les projections de chacun vers l'avenir. L'assemblée générale de notre association a, ensuite, tout naturellement trouvé sa place au milieu de ces perspectives.

Mais ceux qui ne connaissent pas notre maison peuvent se demander quels en sont les objectifs.

Le nom d' « Accueil et Échanges » donné à l'association qui la gère, les définit clairement. Nous accueillons, en effet, sans distinction d'appartenance, toute personne (qu'elle vienne seule en séjour libre ou en groupe dirigé par un animateur) qui souhaite, soit réfléchir sur les problèmes de vie qui se posent à chacun, soit se perfectionner dans le domaine artistique, l'équilibre physique, ou toute autre démarche qui contribue au mieux être de l'homme dans sa globalité.

Les échos qui nous parviennent de nos hôtes sont tellement positifs qu'ils justifient notre désir de poursuivre le plus longtemps possible notre vocation.

Le dimanche nous avons offert l'apéritif à nos voisins dont la gentillesse a facilité notre implantation dans le pays, et à tous ceux qui souhaiteraient mieux nous connaître. Monsieur le Maire nous a fait l'honneur d'y assister et a pu ainsi visiter nos locaux.

L'après-midi, la « Chorale des deux vallées » nous a, une fois encore, régalés de ses chants qui restent toujours d'une très grande qualité.

Encore un grand merci à tous.

Et le soleil qui nous avait boudé les jours précédents, s'est mis à la fête, ce qui nous a permis d'offrir à nos visiteurs, un vaste buffet de pâtisseries à qui chacun a fait joyeusement honneur.

Nous en profitons pour remercier une fois de plus , cette commune si pleine de charmes que certains de nos hôtes ont choisi de s'y installer.

Oui, longue vie à Piégros-La Clastre, à ses habitants... et à l'Aube !



Mary Evelyn
Les Membres du Conseil
Et l'équipe de l'Aube



LES GRANDS BRAQUETS

L'enfant du pays Guillaume Bonnafond continue son bonhomme de chemin et sa progression au sein du pôle espoir du club de cyclisme de Chambéry. Tout en menant en parallèle ses études (BTS management commercial), il sillonne les routes de la région, du pays et maintenant d'Europe à raison de près de 25000 Kms par an.

L'année 2007 avait pourtant mal commencé : en février, dans une descente piégeuse il chute et se casse la clavicule, du coup, soins, immobilisation, il ne peut retrouver la forme et entamer réellement sa saison que courant avril. Dès lors, il accumule les places d'honneur dans les courses internationales à étapes tel le tour du Haut-Anjou, la ronde de l'Isard, le tour d'Alsace, le tour du Val d'Aoste et finit 9^{ème} de Paris Tours Espoir malgré un matériel pas toujours au top, ce qui lui permet de se faire remarquer par le sélectionneur de l'équipe de France.

S'il a raccroché temporairement sa monture pendant les fêtes, sans négliger sa condition physique qu'il peaufine à base de ski de fond et de VTT dans les chemins alentours, il prépare le marathon de Dessans en Savoie (50 Kms de fond).

Pour 2008, son contrat avec le CCF ayant été reconduit, si la forme est au rendez-vous et que les pépins physiques l'épargnent un peu, il espère décrocher sa première victoire de classe deux, participer aux sélections France avec la possibilité de faire le tour de l'avenir et de participer aux mondiaux à la clef, enfin d'effectuer une saison pleine et d'entrevoir la porte du professionnalisme tout en obtenant son BTS.

Une année donc bien chargée pour ce jeune homme au caractère bien trempé, mettant tous les atouts de son côté, et à qui nous souhaitons d'atteindre ses objectifs.



Palmarès 2007 (espoir 2):

- 14^{ème} de la 2^{ème} étape de l'Essor Breton
- 12^{ème} de la 1^{ère} étape du Tour Haut-Anjou
- Vice Champion Rhône-Alpes de CLM par équipe
- 2^{ème} de la 1^{ère} étape de la Ronde de l'Isard
- 2^{ème} de la 3^{ème} étape du Tour des Pays de savoie
- 9^{ème} de la 4^{ème} étape du Tour des Pays de savoie
- 9^{ème} du Tour des Pays de savoie
- Vainqueur à Le Lyaud Armoy
- 2^{ème} de la 3^{ème} étape du Tour du Béarn
- 14^{ème} du Tour du Béarn
- 9^{ème} de Chambord Vailly
- Vainqueur au GP d'Ancelle
- 14^{ème} de la 1^{ère} étape du Tour d'Alsace
- 5^{ème} du GP de Cormoz
- 3^{ème} du Circuit des Vins Brulhois – Classique Didier Rous
- 2^{ème} de la 4^{ème} étape du Tour du Val d'Aoste
- 10^{ème} de la 6^{ème} étape du Tour du Val d'Aoste
- 5^{ème} de la 3^{ème} étape du Tour du Pays de Gex
- 12^{ème} du Tour du Pays de Gex
- 3^{ème} de la 1^{ère} étape du Tour du Gévaudan
- 15^{ème} de la 3^{ème} étape du Tour du Gévaudan
- 14^{ème} du Tour du Gévaudan
- 4^{ème} du GP de Faucigny
- 9^{ème} de Paris - Tours

A propos des enfants ...

Le Restaurant Scolaire Intercommunal

Le restaurant scolaire intercommunal (R.S.I.) a servi 8532 repas durant l'année scolaire 2006-2007, nous avons des pointes le vendredi avec 87 repas et 63 en moyenne les autres jours.



Cette saison s'annonce bien avec une fréquentation correcte. Nous rappelons aux parents que les plats sont entièrement fabriqués par SIMONE à partir de produits frais ou surgelés, le prix des repas reste inchangé pour cette année, 3 € 30 pour les utilisateurs, les communes participent à hauteur de 4 € 13 soit un prix moyen de 7 € 43.

Des finances saines, une bonne qualité de service, la satisfaction des élus et le remerciement du personnel ainsi que des membres de l'ancien bureau ont été soulignés lors du rapport moral par le président, bienvenue à FABIENNE pour le remplacement du personnel.

Le bureau a également souligné et rappelé que le règlement des repas ne doit pas transiter par les enfants mais doit être remis soit à la responsable du service, soit dans la boîte à lettres, soit par courrier, il en est de même pour les inscriptions ou annulations qui doivent être faites par téléphone (04 75 40 05 58).

Merci à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe ALLIER, président du RSI

Les Loupiots

L'association « Les Loupiots » garderie périscolaire a ouvert ses portes à la rentrée scolaire.

Notre animateur Laurent accueille les enfants du RPI de Mirabel et Blacons / Piégros-La Clastre à partir de 3 ans, le matin de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires dans la salle bleue du restaurant scolaire. Nous espérons avoir assez d'enfants pour continuer, nous pensons sincèrement que c'est un service d'utilité sociale pour les familles de nos communes. Les enfants sont contents de passer un moment de détente. Tous les enfants et parents concernés et intéressés sont chaleureusement invités à se mettre en contact avec l'association. Nous remercions les communes et l'ensemble du RPI.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, et à l'année prochaine.

La Présidente



A noter : la CCC a mis en place une nouvelle solution pour les encombrants

Un certain nombre de personnes ne peuvent pas se rendre à la déchetterie. Pour les aider à se débarrasser de leurs encombrants (appareils électroménagers, armoires, canapés ...), la CCC vient de créer un nouveau service contre une participation symbolique de 5 euros par objet encombrant à débarrasser. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez contacter la CCC au 04 75 40 03 89.

Etat Civil - 2007



Naissance

Charline VÉRITÉ--BRANCO
née le 11 janvier à Guilherand-Granges (Ardèche)
domiciliée quartier Pigeovent

Hélène Anna Valérie MARY
née le 31 mars à Montélimar (Drôme)
domiciliée quartier Bourbousson

Thomas Médhi COUDOUX--RÉGAL
né le 17 avril à Die (Drôme)
domicilié quartier Les Chaffois

Sacha Armand LEMAIRE
né le 1er juin à Guilherand-Granges (Ardèche)
domicilié quartier Chorier

Morgane Eve Blanche GRIGORYEV
née le 28 juillet à Valence (Drôme)
domiciliée quartier Les Ramières

Gaspar Malek Libéro GUEYDAN
né le 26 novembre à Die (Drôme)
domicilié Le Gros Noyer

Enzo Nathan NUTINI
né le 07 décembre à Valence (Drôme)
domicilié rue du Cadran Solaire

Ilona Ysé Madeleine LEMOINE
née le 19 décembre à Valence (Drôme)
domiciliée Les Bernards

Décès



Fernand Alain Léon GRIMAUD
le 26 janvier à Valence (Drôme)

Marie Victoria Joséphine PROYE veuve PINET
le 7 février à Piégros-La Clastre (Drôme)

Sandie Lucie Yvette PERMINGEAT
le 27 avril à Loriol Sur Drôme (Drôme)

René Flavien Auguste FERMOND
le 8 mai à Valence (Drôme)

Jean-Philippe Claude BRUNOT
le 3 juin à Valence (Drôme)

Jean-Marc Louis Henri BOUIX
le 8 septembre à Piégros-La Clastre (Drôme)

René Eugène Etienne BRETON
Le 16 novembre à Piégros-La Clastre (Drôme)

Paulette Louise Claudia GENIN épouse
DURAND

Le 22 novembre à Saint-Genis-Laval (Rhône)

Monique Josette Marie-Thérèse LAMANDE
épouse AFINDOULI

Le 23 novembre à Crest (Drôme)

Mariage

Maxime EYMERY
et
Mariette GRESSET
le 26 mai



Raphaël André Edmond MARION-FERRIER
et
Janie Line BOCHACO
le 17 août

Pâté de foie de porc

Pour un pâté d'un kg environ

Ingrédients:

- 500 g de chair à saucisse
- 450 g de foie de porc
- 3 échalotes
- 4 œufs
- 2 cuillères à café de sel,
- 3 cuillères à café de poivre
- Une poignée de Persil
- 3 cuillères à soupe d'huile (ou graisse d'oie)
- 3 cuillères à soupe d'Armagnac



Dans une poêle : faites suer les échalotes dans 3 cuillères à soupe d'huile (ou de graisse d'oie). Hachez fin le foie et le persil. Mélangez les avec la chair à saucisse, ajouter 2 cuillères à café de sel, 3 cuillères à café de poivre. Repassez le tout au hachoir. Ajoutez 3 cuillères à soupe d'armagnac et les œufs. Ajoutez à la mixture les échalotes.

Laissez cuire 1h15 environ (la durée de cuisson variant selon le plat utilisé bien sur!) à thermostat 180° C.

Bon

appétit !

JUSTE POUR RIRE:

LA CREATION



Le premier jour, Dieu créa la vache.

Dieu lui dit : « Tu iras au champ avec le fermier toute la journée et tu souffriras sous le soleil, tu auras des veaux et tu donneras du lait pour soutenir le fermier. Je te donne une durée de vie de soixante ans. » La vache répondit : « C'est une vie sacrément dure que tu veux pour moi pendant soixante ans, c'est d'accord pour vingt ans et je te rends les quarante autres. » Et Dieu fût d'accord.

Le deuxième jour, Dieu créa le chien.

Dieu lui dit : « Tu resteras assis toute la journée sur le seuil de la porte de la maison et tu aboieras sur quiconque entre ou passe devant. Je te donne une durée de vie de vingt ans. » Le chien répondit : « C'est trop long pour aboyer sans cesse, donne moi dix ans et je te rends les dix autres. » Alors Dieu accepta, mais soupira.

Le troisième jour, Dieu créa le singe.

Dieu lui dit : « Tu amuseras les gens, tu feras des tours savants et tu les feras rire. Je te donne une durée de vie de vingt ans. » Le singe répondit : « Faire des singeries pendant vingt ans ? C'est trop fatigant ! Le chien t'a rendu dix ans, non ? Ben, je fais pareil, entendu ? » Encore une fois Dieu accepta.

Le quatrième jour, Dieu créa l'homme.

Dieu lui dit : « Mange, dors, joue, découvre l'amour, amuse-toi. Ne fais rien, sois tranquille ! Je te donne vingt ans. » L'homme répondit : « Quoi, Seigneur ? Seulement vingt ans ? Ah non ! Ecoute, je prends mes vingt ans, les quarante que la vache t'a rendus, les dix du chien et les dix du singe. Cela me fera quatre vingt, tu es d'accord ? » « Accordé », répondit Dieu soulagé, « le marché est conclu. »

C'est ainsi que pendant les vingt premières années de notre vie, nous mangeons, dormons, jouons, découvrons l'amour, nous amusons et ne faisons rien ; pendant les quarante années suivantes, nous travaillons comme des forçats pour entretenir notre famille ; pendant les dix années suivantes, nous faisons des singeries pour distraire nos petits enfants et pendant les dix dernières années, nous sommes assis devant la maison à aboyer sur tout le monde !